

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 20 MARS à 18 HEURES 30**

L'an deux mille vingt-six le VENDREDI 20 MARS à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Multi Fonctions

Présents : ROUET Frédéric, MACHUROT Suzy, MAISONNEUVE Jean-Pierre, AROUTO Joseph, Marie-France CHOPART, JAUMOTTE Ghyslaine, CROSET Bertrand, ODDONE Marie-Ange, BOLARD Marion, LECLERC Stéphane, JEAN Fabien, LORENZI Magali, LAZARE Florent, BLAISE Marine.

Procurations : TORELLI Jean-Marie à ROUET Frédéric,

Secrétaire : MACHUROT Suzy.

Monsieur Frédéric ROUET, Maire sortant, installe tous les présents dans leurs fonctions de conseillers municipaux, puis la présidence est attribuée à Monsieur Jean-Pierre MAISONNEUVE, doyen d'âge pour l'élection du Maire

N° 1 – Election du Maire

Madame Marion BOLARD et Monsieur Jean-Pierre MAISONNEUVE sont désignés assesseurs.

La condition du quorum est remplie.

Monsieur Frédéric ROUET se présente comme candidat.

A l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Frédéric ROUET est proclamé Maire et immédiatement installé

N° 2 – Détermination du Nombre des Adjoint

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le nombre d'adjoints ne peut dépasser 30% de l'effectif légal du conseil soit 4, mais demande aux conseillers que le nombre soit de trois.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés,

N° 3 – Election des Adjoint

Une seule liste se propose formée de Jean-Marie TORELLI, Suzy MACHUROT et Stéphane LECLERC.

A l'unanimité des membres présents et représentés la liste menée par Monsieur Jean-Marie TORELLI est élue.

Monsieur le Maire donne lecture de la Charte de l'Elu Local, et en donne un exemplaire à chaque membre du Conseil Municipal.

FAIT A VILLES-SUR-AUZON, le 20 Mars 2026

Le Maire,
Frédéric ROUET